

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ ⁽¹⁾ AU TROISIÈME TRIMESTRE 2004

Légère hausse de l'emploi total

••••• Au troisième trimestre 2004, le secteur concurrentiel crée 8 000 emplois salariés (+ 0,1 %), après en avoir créé 20 000 au trimestre précédent. Cependant, hors intérim, l'emploi recule (- 0,1 %, soit - 10 000 postes). Dans l'industrie, les effectifs continuent de diminuer (- 0,5 %). La création d'emplois dans la construction redémarre (+ 0,4 %), après la pause du trimestre précédent. Le secteur tertiaire reste le principal soutien de l'emploi salarié, avec 23 000 postes créés (contre 43 000 au trimestre précédent).

Évolution de l'emploi salarié ⁽¹⁾ (en données corrigées des variations saisonnières)

En milliers

Secteurs d'activité en NES	2003				2004			Variation (%) par rapport au :	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	trimestre précédent	même trim. de l'année précédente
ET : Industrie	4 032,6	4 004,8	3 975,9	3 947,5	3 928,7	3 906,0	3 885,4	-0,5	-2,3
EH : Construction	1 271,6	1 275,1	1 276,6	1 278,9	1 284,0	1 284,4	1 289,9	0,4	1,0
EV : Tertiaire.....	10 120,1	10 122,6	10 124,9	10 165,4	10 168,6	10 211,2	10 234,4	0,2	1,1
Ensemble des secteurs	15 424,3	15 402,5	15 377,4	15 391,8	15 381,3	15 401,6	15 409,7	0,1	0,2

Sources : Dares, Insee, Unédic.

Au troisième trimestre 2004, l'emploi salarié du secteur concurrentiel non agricole augmente de 8 000 emplois (+ 0,1 %). Cette hausse est imputable à l'intérim qui crée 18 000 postes (+ 3,2 %). Ainsi, hors intérim, l'emploi baisse de 10 000 postes (- 0,1 %) après deux trimestres de hausse (+ 15 000 pour le deuxième trimestre, + 9 000 pour le premier trimestre 2004). Sur un an, du 30 septembre 2003 au 30 septembre

2004, l'évolution de l'emploi est estimée à + 0,2 %.

Dans l'industrie, l'emploi se contracte à nouveau avec 21 000 emplois supprimés (- 0,5 %). Cependant, l'emploi industriel baisse moins vite en 2004 : le rythme moyen trimestriel de suppression d'emploi sur les trois premiers trimestres 2004 (- 0,5 %) est inférieur à celui des trois premiers trimestres 2003 (- 0,7 %). Cette tendance est cohérente avec

(1) - Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale. Ce champ couvre 15 millions de salariés sur un effectif salarié total d'environ 22 millions.

Les résultats révisés de l'évolution de l'emploi salarié, estimée par l'INSEE, font apparaître une hausse de + 0,1 % au cours du troisième trimestre 2004. Cette estimation est identique à celle des résultats provisoires enregistrés par l'Unédic, sur son propre champ, pour la même période, soit + 0,1 %. Sur un an, du 30 septembre 2003 au 30 septembre 2004, l'estimation de l'INSEE conduit à une évolution de + 0,2 %, tandis que celle de l'Unédic est de + 0,2 % sur son propre champ.

l'amélioration observée depuis fin 2003 des soldes d'opinions des chefs d'entreprises sur leurs effectifs [1]. Le secteur « des biens intermédiaires » supprime 9 000 postes, après en avoir détruit, respectivement, 12 000 et 11 000 aux deux trimestres précédents. L'emploi continue de baisser, mais moins rapidement que par le passé, dans les secteurs de la « métallurgie et transformation des métaux » (- 0,7 %), et des « composants électriques et électroniques » (- 0,4 %). C'est la plus faible baisse depuis, respectivement, un an et demi et trois ans. En revanche, dans le secteur des « biens de consommation », la baisse s'accélère : le secteur supprime 5 000 postes, soit 1 000 de plus qu'au trimestre précédent. Le secteur de l'industrie automobile crée 3 000 emplois (+ 0,9 %), confirmant le rebond du trimestre précédent (+ 0,6 %).

Dans la construction, l'emploi a fortement augmenté (+ 0,4 %, soit 6 000 emplois) après la stagnation du trimestre précédent, sans que les entrepreneurs aient anticipé cette reprise [2] [3].

Le tertiaire, hors intérim [4], marque une pause ce trimestre, avec 5 000 postes supplémentaires (+ 0,1 %), contre 38 000 (+ 0,4 %) au trimestre précédent. Les secteurs du « commerce » et des « services aux entreprises », hors intérim, créateurs d'emplois depuis fin 2003, en suppriment ce trimestre. Le commerce, après avoir créé 11 000 postes au deuxième trimestre (+ 0,4 %), en détruit 1 000 ce trimestre (- 0,0 %). Cette baisse est imputable au « commerce de gros » (- 2 000) et au « commerce de détail » (- 1 000). Hors intérim, le secteur « des services aux entreprises » perd 2 000 emplois après

une hausse de 13 000 au trimestre précédent [5]. En particulier, le secteur « conseils et assistance » connaît un fort réajustement : après deux trimestres de forte hausse (respectivement + 0,6 % et + 0,5 %), il supprime 8 000 postes (- 0,6 %), soit la plus forte suppression d'emplois depuis 1990. Le secteur « des services aux particuliers » continue de créer fortement des postes (+ 0,6 %, soit + 12 000), après une hausse de + 0,7 % (+ 13 000) au second trimestre. En particulier, le secteur « des activités récréatives, culturelles et sportives » créé 4 000 postes (+ 1,1 %) après en avoir détruit 500 (- 0,1 %) au trimestre précédent. L'emploi dans les secteurs « hôtels et restaurants » et « services personnels et domestiques » augmente moins vite qu'au second trimestre (respectivement + 6 000 contre + 10 000, et + 2 000 contre + 3 000).

*Edouard FABRE,
Nicolas DE RICCARDIS
(Dares)*

[1] INSEE, Enquête trimestrielle dans l'industrie - octobre 2004, *Informations rapides*, n° 321 (4 novembre 2004).

[2] INSEE, Enquête mensuelle dans le bâtiment - octobre 2004, *Informations rapides*, n° 311 (28 octobre 2004).

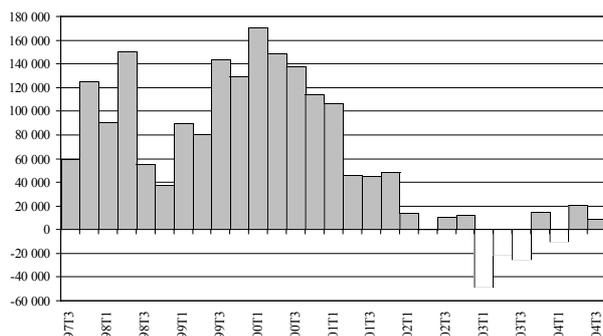
[3] INSEE, Enquête trimestrielle dans les travaux publics - octobre 2004, *Informations rapides*, n° 316 (29 octobre 2004).

[4] Les chiffres hors intérim qui n'apparaissent pas directement dans les tableaux fournis sont obtenus en retranchant les effectifs intérimaires au nombre de salariés du secteur tertiaire.

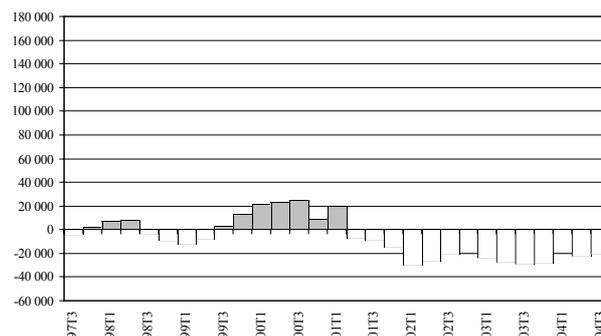
[5] L'estimation de l'Unédic conduit à une évolution opposée (+ 0,7 %) pour le secteur des services aux entreprises au troisième trimestre 2004.

Variations trimestrielles des effectifs salariés (valeurs CVS)

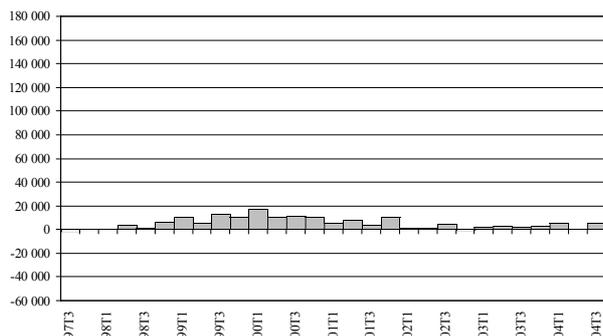
Ensemble des secteurs



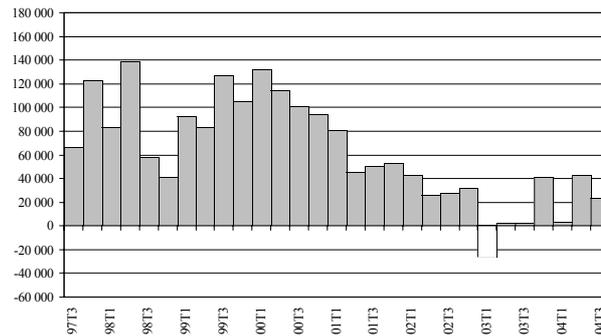
Industrie



Construction



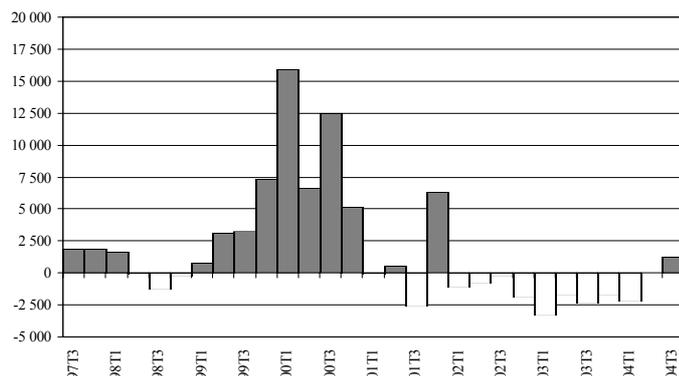
Tertiaire



Sources : Dares, Insee, Unédic.

Zoom sectoriel : « postes et télécommunications »

Variations trimestrielles des effectifs salariés CVS



Sources : Dares, Insee, Unédic.

Avec 530 000 salariés, le secteur « des postes et télécommunications » regroupe 16 % des salariés du secteur des services aux entreprises, et 3 % du total de l'emploi salarié. Ce secteur crée, ce trimestre, 1 000 postes (+ 0,2 %). Cette hausse, après la pause du trimestre précédent (+ 0,0 %) se démarque de neuf trimestres consécutifs de suppressions d'emplois. En glissement annuel, le secteur supprime donc moins de postes ce trimestre (- 0,5 %, soit 3 000 postes) que les trimestres précédents (depuis le premier trimestre 2003, les taux d'évolution en glissement annuel sont inférieurs à - 1 %).

Variations trimestrielles des effectifs salariés en milliers (1) (2) (valeurs CVS)

Secteurs d'activité en NES	2001	2002				2003				2004			Effectifs en milliers au 30 sept. 2004
	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	
ET : Industrie	-15,1	-29,7	-27,0	-21,1	-18,4	-24,0	-27,8	-28,9	-28,4	-18,8	-22,7	-20,6	3 885,4
EB : Industries agricoles et alimentaires	2,4	0,9	-1,4	-0,4	2,5	0,6	-0,2	-1,8	-1,7	0,4	-2,8	-3,4	572,2
EC : Industries des biens de consommation	-6,8	-5,3	-6,5	-7,5	-6,9	-8,0	-7,9	-7,1	-5,8	-5,0	-3,7	-5,3	633,2
EC1 : Habillement, cuir	-2,5	-2,1	-1,7	-3,0	-3,0	-3,3	-3,5	-3,0	-2,7	-2,5	-1,1	-2,5	96,5
EC2 : Édition, imprimerie, reproduction	-1,6	-1,8	-1,8	-2,2	-2,5	-1,9	-2,5	-2,6	-1,5	-1,3	-1,3	-0,6	195,2
EC3 : Pharmacie, parfumerie et entretien	1,0	1,7	-0,5	-0,1	0,1	-1,0	0,5	0,5	0,6	-0,3	0,2	-0,2	150,5
EC4 : Industries des équipements du foyer	-3,7	-3,1	-2,5	-2,2	-1,5	-1,8	-2,4	-2,0	-2,2	-0,9	-1,5	-2,0	191,0
ED : Industrie automobile	-0,4	-0,5	-1,2	-0,5	-1,1	0,6	0,4	-1,6	-0,9	-1,8	1,6	2,5	294,7
EE : Industries des biens d'équipement	-4,2	-11,0	-6,2	-6,5	-2,2	-4,6	-7,2	-5,2	-6,1	-0,7	-4,8	-4,5	777,8
EE1 : Construction navale, aéronautique et ferroviaire	-0,7	-2,8	-0,2	-1,3	0,1	-1,0	-1,8	2,1	-2,2	0,5	-1,0	-2,1	136,1
EE2 : Équipements mécaniques	-0,9	-4,4	-2,2	-1,8	-0,1	-1,8	-3,1	-4,8	-2,0	0,5	-2,4	-3,1	421,0
EE3 : Équipements électriques et électroniques	-2,6	-3,8	-3,8	-3,4	-2,2	-1,8	-2,3	-2,5	-1,9	-1,7	-1,4	0,7	220,7
EF : Industries des biens intermédiaires	-5,5	-13,2	-11,0	-6,8	-9,7	-10,4	-12,5	-12,5	-13,2	-11,1	-11,7	-8,9	1 372,6
EF1 : Produits minéraux	-0,1	-1,2	-1,6	-0,7	-0,5	-1,3	-0,8	-0,7	-0,9	-0,8	-1,4	-1,1	161,3
EF2 : Textile	-1,7	-2,2	-1,5	-1,5	-2,2	-1,2	-2,8	-1,8	-1,9	-2,4	-2,6	-1,6	91,5
EF3 : Bois et papier.....	0,1	-1,5	-1,7	-0,8	-1,0	-1,1	-0,8	-1,1	-1,2	-1,2	-1,1	-1,2	170,7
EF4 : Chimie, caoutchouc, plastiques	-0,2	-2,2	-1,6	0,7	-1,8	-1,3	-1,6	-1,9	-2,7	-1,0	-1,5	-1,4	340,7
EF5 : Métallurgie et transformation des métaux	-1,6	-4,0	-3,1	-2,8	-2,1	-3,4	-4,7	-4,9	-4,4	-4,5	-3,7	-2,8	422,0
EF6 : Composants électriques et électroniques	-2,0	-2,1	-1,5	-1,7	-2,1	-2,1	-1,8	-2,1	-2,1	-1,2	-1,4	-0,8	186,4
EG : Énergie	-0,6	-0,6	-0,7	0,6	-1,0	-2,2	-0,4	-0,7	-0,7	-0,6	-1,3	-1,0	234,9
EG1 : Production de combustibles et de carburants	-0,2	0,2	-0,7	0,1	-0,3	-0,4	-0,4	-0,4	-0,2	-0,9	-0,7	-0,4	30,0
EG2 : Eau, gaz, électricité.....	-0,4	-0,8	0,0	0,5	-0,7	-1,8	0,0	-0,4	-0,5	0,3	-0,6	-0,6	204,9
EH : Construction	10,7	0,6	1,1	4,7	-1,1	1,6	3,5	1,5	2,3	5,1	0,4	5,5	1 289,9
EV : Tertiaire	52,5	43,0	25,6	27,4	31,6	-26,2	2,5	2,3	40,5	3,2	42,6	23,2	10 234,4
EJ : Commerce	23,8	11,1	0,4	11,6	9,8	6,2	8,8	-2,9	4,9	6,1	11,3	-0,9	3 019,2
EJ1 : Commerce et réparation automobile.....	1,8	1,7	0,3	0,1	1,1	-0,8	-0,5	-0,4	-0,2	-0,1	2,0	1,8	433,9
EJ2 : Commerce de gros	4,8	3,9	0,1	2,9	1,0	-1,1	-2,3	-1,2	-1,5	0,2	0,8	-2,1	991,5
EJ3 : Commerce de détail, réparations	17,2	5,5	0,0	8,6	7,7	8,1	11,6	-1,3	6,6	6,0	8,5	-0,6	1 593,8
EK : Transports	3,7	3,0	5,1	3,8	1,6	0,5	-3,7	0,6	-0,7	-1,0	0,8	-0,9	1 072,6
EL : Activités financières	8,4	4,4	5,5	2,7	3,1	-1,9	-1,5	0,3	0,1	0,9	-1,4	-0,9	712,4
EM : Activités immobilières	0,6	2,7	0,7	-0,2	0,6	-2,2	1,2	-0,7	1,4	-0,2	0,9	-2,3	265,2
EN : Services aux entreprises	6,8	7,4	7,8	-0,1	8,9	-30,7	-6,6	3,7	29,1	-9,9	18,3	16,7	3 240,1
EN1 : Postes et télécommunications.....	6,3	-1,1	-0,8	-0,2	-1,9	-3,3	-1,7	-2,3	-1,7	-2,2	0,0	1,3	527,6
EN2 : Conseils et assistance	5,9	4,8	2,4	-0,3	-3,3	-2,0	-1,9	2,8	-1,9	7,3	5,7	-7,7	1 227,2
EN3 : Services opérationnels	-5,1	3,1	5,9	-0,4	13,9	-26,2	-3,4	3,3	31,5	-15,5	11,1	22,5	1 331,1
dont intérim.....	-15,2	-3,6	0,8	-4,3	9,4	-25,3	-6,5	3,5	25,5	-19,8	4,9	18,3	584,8
EN4 : Recherche et développement.....	-0,3	0,6	0,3	0,8	0,2	0,8	0,4	-0,1	1,2	0,5	1,5	0,6	154,2
EP : Services aux particuliers	9,2	14,4	6,1	9,6	7,6	1,9	4,3	1,3	5,7	7,3	12,7	11,5	1 924,9
EP1 : Hôtels et restaurants	7,2	10,2	7,6	9,7	7,1	2,3	3,3	0,8	1,8	4,9	9,8	5,7	809,2
EP2 : Activités récréatives, culturelles et sportives	-2,0	-0,1	-5,6	-4,5	-2,7	-2,6	-0,4	-0,3	2,5	1,5	-0,5	3,7	353,1
EP3 : Services personnels et domestiques	4,0	4,3	4,1	4,4	3,2	2,2	1,4	0,8	1,4	0,9	3,4	2,1	762,6
Ensemble des secteurs	48,1	13,9	-0,3	11,0	12,1	-48,6	-21,8	-25,1	14,4	-10,5	20,3	8,1	15 409,7

(1) - Variation des effectifs atteints en fin de trimestre par rapport aux effectifs atteints en fin de période précédente.

(2) - Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale.

Sources : Dares, Insee, Unédic.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15. www.travail.gouv.fr (Rubrique Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.
 Téléphone Publications : 01.44.38.22.60 (ou 61) - Documentation : 01.44.38.23.12 (ou 14) - Télécopie : 01.44.38.24.43
 Réponse à la demande : 01.44.38.23.89 / e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr
 Rédacteur en chef : Gilles Roitman. Secrétaire de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret. Conception graphique : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité Reprographie : DAGEMO.
 Abonnements : La Documentation française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - www.ladocumentationfrancaise.fr PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 112 €, CEE (TTC) 118,10 €, hors CEE (TTC) 120,20 €. Publicité : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

Variations des effectifs salariés en pourcentage (1) (2) (valeurs CVS)

	Variations trimestrielles												Variations annuelles				
	2001		2002				2003				2004			2000	2001	2002	2003
	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3					
ET : Industrie.....	-0,4	-0,7	-0,7	-0,5	-0,5	-0,6	-0,7	-0,7	-0,7	-0,5	-0,6	-0,5	3,0	-0,3	-2,3	-2,7	
EB : Industries agricoles et alimentaires	0,4	0,2	-0,2	-0,1	0,4	0,1	0,0	-0,3	-0,3	0,1	-0,5	-0,6	1,7	1,1	0,3	-0,5	
EC : Industries des biens de consommation	-1,0	-0,8	-0,9	-1,1	-1,0	-1,2	-1,2	-1,1	-0,9	-0,8	-0,6	-0,8	-0,3	-1,6	-3,7	-4,3	
EC1 : Habillement, cuir	-2,0	-1,7	-1,4	-2,5	-2,5	-2,9	-3,1	-2,8	-2,6	-2,4	-1,1	-2,5	-6,6	-6,4	-7,8	-10,9	
EC2 : Édition, imprimerie, reproduction	-0,7	-0,8	-0,8	-1,0	-1,2	-0,9	-1,2	-1,3	-0,8	-0,7	-0,7	-0,3	1,2	-1,1	-3,9	-4,1	
EC3 : Pharmacie, parfumerie et entretien	0,7	1,1	-0,3	-0,1	0,1	-0,7	0,3	0,3	0,4	-0,2	0,1	-0,1	2,4	4,3	0,8	0,4	
EC4 : Industries des équipements du foyer	-1,7	-1,5	-1,2	-1,1	-0,7	-0,9	-1,2	-1,0	-1,1	-0,5	-0,8	-1,0	0,8	-3,2	-4,4	-4,1	
ED : Industrie automobile	-0,1	-0,2	-0,4	-0,2	-0,4	0,2	0,1	-0,5	-0,3	-0,6	0,6	0,9	4,0	1,4	-1,1	-0,5	
EE : Industries des biens d'équipement.....	-0,5	-1,3	-0,8	-0,8	-0,3	-0,6	-0,9	-0,7	-0,8	-0,1	-0,6	-0,6	2,2	-0,2	-3,1	-2,8	
EE1 : Construction navale, aéronautique et ferroviaire	-0,5	-1,9	-0,1	-0,9	0,1	-0,7	-1,3	1,5	-1,6	0,4	-0,7	-1,5	1,8	0,9	-2,9	-2,0	
EE2 : Équipements mécaniques	-0,2	-1,0	-0,5	-0,4	0,0	-0,4	-0,7	-1,1	-0,5	0,1	-0,6	-0,7	2,6	0,0	-1,9	-2,7	
EE3 : Équipements électriques et électroniques	-1,1	-1,6	-1,6	-1,4	-0,9	-0,8	-1,0	-1,1	-0,8	-0,8	-0,6	0,3	1,9	-1,2	-5,4	-3,7	
EF : Industries des biens intermédiaires.....	-0,4	-0,9	-0,7	-0,5	-0,7	-0,7	-0,9	-0,9	-0,9	-0,8	-0,8	-0,6	2,6	-0,4	-2,7	-3,3	
EF1 : Produits minéraux	-0,1	-0,7	-0,9	-0,4	-0,3	-0,8	-0,5	-0,4	-0,5	-0,5	-0,9	-0,7	1,7	-0,4	-2,3	-2,2	
EF2 : Textile	-1,5	-1,9	-1,4	-1,4	-2,0	-1,1	-2,7	-1,8	-1,9	-2,4	-2,7	-1,7	-1,8	-4,1	-6,5	-7,3	
EF3 : Bois et papier.....	0,1	-0,8	-0,9	-0,4	-0,6	-0,6	-0,5	-0,6	-0,7	-0,6	-0,7	0,9	-0,3	-2,7	-2,4		
EF4 : Chimie, caoutchouc, plastiques.....	-0,1	-0,6	-0,5	0,2	-0,5	-0,4	-0,5	-0,5	-0,8	-0,3	-0,4	-0,4	2,6	-0,3	-1,4	-2,1	
EF5 : Métallurgie et transformation des métaux	-0,3	-0,9	-0,7	-0,6	-0,5	-0,8	-1,1	-1,1	-1,0	-1,0	-0,9	-0,7	2,6	0,5	-2,6	-3,9	
EF6 : Composants électriques et électroniques	-1,0	-1,0	-0,7	-0,8	-1,1	-1,1	-0,9	-1,1	-1,1	-0,6	-0,7	-0,4	7,9	-0,5	-3,6	-4,1	
EG : Énergie.....	-0,2	-0,2	-0,3	0,2	-0,4	-0,9	-0,2	-0,3	-0,3	-0,3	-0,5	-0,4	1,1	-0,9	-0,7	-1,7	
EG1 : Production de combustibles et de carburants	-0,6	0,6	-2,0	0,3	-0,9	-1,2	-1,2	-0,9	-0,6	-2,8	-2,3	-1,3	0,6	-3,4	-2,1	-3,9	
EG2 : Eau, gaz, électricité.....	-0,2	-0,4	0,0	0,2	-0,3	-0,9	0,0	-0,2	0,1	-0,3	-0,3	1,2	-0,5	-0,5	-1,3		
EH : Construction	0,9	0,0	0,1	0,4	-0,1	0,1	0,3	0,1	0,2	0,4	0,0	0,4	4,2	2,3	0,4	0,7	
EV : Tertiaire	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	-0,3	0,0	0,0	0,4	0,0	0,4	0,2	4,7	2,3	1,3	0,2	
EJ : Commerce	0,8	0,4	0,0	0,4	0,3	0,2	0,3	-0,1	0,2	0,2	0,4	0,0	2,9	2,8	1,1	0,6	
EJ1 : Commerce et réparation automobile.....	0,4	0,4	0,1	0,0	0,3	-0,2	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,5	0,4	2,4	2,3	0,7	-0,4	
EJ2 : Commerce de gros	0,5	0,4	0,0	0,3	0,1	-0,1	-0,2	-0,1	-0,2	0,0	0,1	-0,2	2,0	1,6	0,8	-0,6	
EJ3 : Commerce de détail, réparations	1,1	0,4	0,0	0,6	0,5	0,5	0,7	-0,1	0,4	0,4	0,5	0,0	3,6	3,6	1,4	1,6	
EK : Transports	0,3	0,3	0,5	0,4	0,1	0,0	-0,3	0,1	-0,1	-0,1	0,1	-0,1	4,7	2,1	1,3	-0,3	
EL : Activités financières	1,2	0,6	0,8	0,4	0,4	-0,3	-0,2	0,0	0,0	0,1	-0,2	-0,1	1,0	3,9	2,2	-0,4	
EM : Activités immobilières	0,2	1,0	0,3	-0,1	0,2	-0,8	0,5	-0,3	0,5	-0,1	0,3	-0,9	-2,9	1,1	1,4	-0,1	
EN : Services aux entreprises.....	0,2	0,2	0,2	0,0	0,3	-1,0	-0,2	0,1	0,9	-0,3	0,6	0,5	9,3	1,8	0,8	-0,1	
EN1 : Postes et télécommunications.....	1,2	-0,2	-0,1	0,0	-0,4	-0,6	-0,3	-0,4	-0,3	-0,4	0,0	0,2	8,1	0,8	-0,7	-1,7	
EN2 : Conseils et assistance	0,5	0,4	0,2	0,0	-0,3	-0,2	-0,2	0,2	-0,2	0,6	0,5	-0,6	8,7	4,6	0,3	-0,2	
EN3 : Services opérationnels	-0,4	0,2	0,5	0,0	1,1	-2,0	-0,3	0,3	2,5	-1,2	0,9	1,7	11,3	-0,2	1,8	0,4	
dont intérim	-2,5	-0,6	0,1	-0,7	1,6	-4,3	-1,2	0,6	4,6	-3,4	0,9	3,2	16,2	-9,1	0,4	-0,5	
EN4 : Recherche et développement.....	-0,2	0,4	0,2	0,5	0,1	0,5	0,3	-0,1	0,8	0,3	1,0	0,4	1,2	1,4	1,3	1,5	
EP : Services aux particuliers.....	0,5	0,8	0,3	0,5	0,4	0,1	0,2	0,1	0,3	0,4	0,7	0,6	2,9	2,4	2,0	0,7	
EP1 : Hôtels et restaurants.....	1,0	1,4	1,0	1,3	0,9	0,3	0,4	0,1	0,2	0,6	1,2	0,7	4,3	3,2	4,6	1,1	
EP2 : Activités récréatives, culturelles et sportives	-0,5	0,0	-1,5	-1,3	-0,8	-0,7	-0,1	-0,1	0,7	0,4	-0,1	1,1	3,0	2,0	-3,6	-0,2	
EP3 : Services personnels et domestiques	0,5	0,6	0,6	0,6	0,4	0,3	0,2	0,1	0,2	0,1	0,4	0,3	1,4	1,8	2,2	0,8	
Ensemble des secteurs	0,3	0,1	0,0	0,1	0,1	-0,3	-0,1	-0,2	0,1	-0,1	0,1	0,1	3,9	1,6	0,2	-0,5	

(1) - Variation des effectifs atteints en fin de période (trimestrielle ou annuelle) par rapport aux effectifs atteints en fin de période précédente.

(2) - Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale.

Sources : Dares, Insee, Unédic.

NOTE DE MÉTHODE

La méthode d'estimation trimestrielle des effectifs salariés comporte deux étapes.

Pour les années écoulées, l'INSEE effectue des estimations annuelles d'emploi par département, région, statut et secteur d'activité à partir de diverses sources, en général exhaustives : effectifs des établissements affiliés à l'assurance chômage (Unédic), à l'assurance sociale (URSSAF, MSA), effectifs des grandes entreprises nationales, missions d'intérim (Dares), personnels de la santé et de l'action sociale... Ces évaluations sont calées sur les résultats des recensements de la population.

Au fur et à mesure du déroulement de l'année en cours, l'INSEE réalise, au niveau national, des estimations trimestrielles fondées sur les estimations annuelles antérieures, à l'aide d'indicateurs adaptés.

Ces indicateurs proviennent, en quasi-totalité, de trois sources portant sur les établissements de 10 salariés et plus : l'enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main d'œuvre (ACEMO) réalisée par la Dares, la statistique établie par l'Unédic à partir des réponses des établissements affiliés au régime d'assurance chômage et la statistique établie par les URSSAF à partir des réponses des établissements versant des cotisations sociales. La source URSSAF est utilisée depuis le 4^{ème} trimestre 1999.

Pour des raisons de fiabilité statistique et notamment de disponibilité d'indicateurs trimestriels, les estimations trimestrielles sont établies et diffusées pour treize des seize postes que compte la nomenclature économique de synthèse afférente à la NAF (NES16). Ce champ des estimations trimestrielles (secteurs EB à EP) regroupe les activités les plus sensibles à la conjoncture. A partir des résultats révisés du premier trimestre 2000, les estimations trimestrielles sont également diffusées à un niveau plus détaillé : pour trente et un des trente-six postes que compte la nomenclature économique de synthèse (NES36).

Quelle que soit leur source, ACEMO, URSSAF ou Unédic, les indicateurs utilisés présentent un biais par rapport aux estimations annuelles. En effet, ils ne tiennent pas compte des mouvements d'emploi qui ont eu lieu dans les établissements de moins de 10 salariés ou dans ceux qui viennent de se créer. Une correction de biais est alors nécessaire : elle est obtenue, pour chaque secteur d'activité (en NES16 et NES36), par un étalonnage de l'indicateur sur les estimations annuelles passées. Au début de chaque année, l'INSEE actualise ces procédures d'estimation, qui s'appliquent de manière invariante aux estimations de quatre trimestres consécutifs. En ce qui concerne l'emploi intérimaire, l'indicateur utilisé consiste en une moyenne sur les cinq derniers jours ouvrés du trimestre du nombre de missions d'intérim en cours chaque jour. Cet indicateur est élaboré par la Dares à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à l'Unédic et tient compte de la démographie de ces entreprises. Les estimations au niveau détaillé (NES36) sont calées sur le total agrégé correspondant (NES16). De plus, les séries sont corrigées des variations saisonnières.

Pour un même trimestre, plusieurs estimations successives sont effectuées. Au deuxième mois suivant la fin du trimestre, une estimation « provisoire » s'appuie sur un premier traitement de l'enquête ACEMO, seule source disponible. Les estimations « provisoires », plus fragiles, ne sont publiées qu'au niveau des grands regroupements sectoriels : industrie, construction, tertiaire et ensemble des secteurs EB à EP. Au troisième mois suivant la fin du trimestre, une nouvelle estimation est réalisée à partir d'une exploitation plus complète de l'enquête ACEMO et des statistiques trimestrielles Unédic et URSSAF. Enfin, lorsque l'on dispose de nouvelles estimations annuelles, un ajustement des résultats trimestriels est effectué.

Les séries révisées présentées ici intègrent la dernière statistique annuelle de l'Unédic disponible (définitive pour 2002 et provisoire pour 2003) et des sources complémentaires. En 2002, le glissement annuel de l'emploi salarié de l'ensemble des secteurs EB à EP reste identique (+0,2%). En 2003, la révision affecte à la baisse les résultats : le glissement annuel de l'emploi salarié dans les secteurs EB à EP passe de -0,2 % à -0,5 %. La révision concerne autant l'industrie que les secteurs des services.